

À PROPOS

VOS ACTUALITÉS SYNDICALES

Volume 11 - Numéro 5 (juin 2024)

Une année haute en couleur!



Dominique Sauvé

Juin frappe déjà à nos portes avec ses grands airs de vacances. Chaque année semble passer plus vite que la précédente et on se dit que l'an prochain sera plus calme. Et ce calme n'arrive jamais vraiment. Il y est par moments, il faut les savourer, ensuite viennent les petits coups de vent, les bourrasques et parfois les tempêtes. On se tient droit, on fait face et on se retrouve de l'autre côté à se dire que le travail n'est pas fini, mais que l'année a passé « donc ben vite »!

Quoi qu'on en dise, 2023 marquera l'histoire syndicale. Cette année, nous nous sommes levés, nous nous sommes tenus debout. Nous avons décidé de nous faire entendre par une solidarité et une audace que le milieu de l'éducation n'avait pas vues depuis 40 ans. Nous voulions être entendus. Cette année, nous avons osé. Nous avons cru. Nous avons espéré. Au début, nous avons joué le tout pour le tout, nous avons misé sur la GGI : aux grands maux les grands moyens! 92 % des membres du SEBL ont dit oui, ce n'est pas rien! Le risque était gros; la fierté, immense!

Cette année, nous avons déferlé dans les rues de Montréal, répandant une marée rouge dans les artères de la ville. Nous avons scandé, haut et fort, qu'il fallait viser toujours plus haut pour l'éducation. Après tout, ne devait-elle pas être la priorité des priorités pour le gouvernement?

Pendant 22 jours, nous avons tenu le fort. Qu'est-ce qu'il faut en retenir? De la solidarité, du soutien, de l'empathie. Nous avons pris le temps de nous intéresser à nos collègues, d'apprendre à les connaître. Nous avons découvert des talents cachés : cuisinière ou cuisinier, DJ, chorégraphe, etc. Nous avons bâti des liens. Nous avons appris à faire face à l'adversité puisqu'ensemble nous sommes plus forts.

Bien que l'entente de principe ait été adoptée, nous l'avons rejetée. Le SEBL, que ce soit collectivement ou individuellement, peut être déçu du résultat. Malgré tout, relevons la tête et soyons fières et fiers de ce que nous avons osé. Ici, il n'est pas question de conserver uniquement le beau, il faut aussi voir le moins beau. Il faut adresser les déceptions, il faut faire les bilans qui nous permettront de nous renforcer, de nous lever, d'être prêtes et prêts pour la prochaine fois. C'est essentiel.

L'écriture des textes va bon train et nous espérons toujours une signature pour la fin juin 2024. D'ailleurs, nous venons d'être informés de l'ajout d'un conseil de négociation de quatre jours d'ici le 15 juin. Ce dernier vise notamment à s'assurer de la conformité des textes. La rétroaction suivra au cours de l'automne probablement.

Dans moins d'un mois, nous nous quitterons pour des vacances plus que méritées. Cet été, je vous invite à vous rappeler tous vos efforts. Je vous invite à vous rappeler vos collègues et vos équipes qui se sont tenus debout. Je vous invite à féliciter votre audace et votre ténacité. Pour ma part, je vais penser à nous, au SEBL qui m'a impressionné dans sa volonté d'améliorer le bien commun. Et chaque fois que mes yeux se poseront sur une photo de tuque rouge de la FAE, c'est nous que je verrai, chères et chers collègues, et de ça, je ne peux qu'être fière.

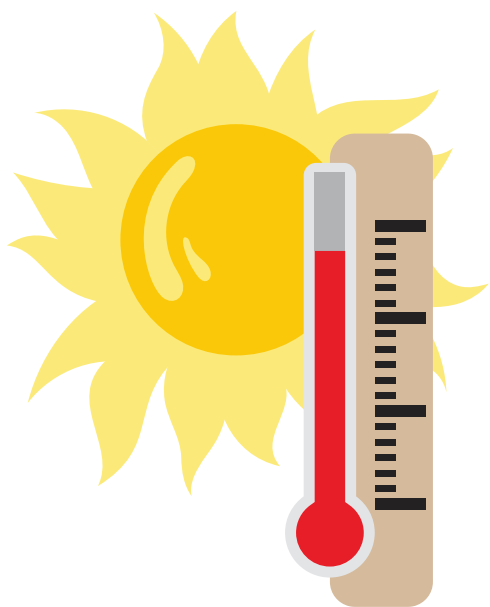
BON ÉTÉ À VOUS TOUTES ET TOUS!

Dominique Sauvé

Chaleur accablante



Dominic Gélineau



Les températures élevées sont déjà de retour dans les Basses-Laurentides. Les journées chaudes et humides viendront inévitablement influencer votre niveau de confort lors de votre prestation de travail. Sachez cependant que le travail à la chaleur est réglementé par la CNESST. Selon cette dernière, une température de 37,2 °C (incluant l'humidex) représente un risque faible pour votre santé, mais votre employeur et vous-même devez tout de même prendre certaines précautions.

Comme toutes les écoles ne sont pas climatisées, vous devez être très vigilantes et vigilants lors des grandes chaleurs. Voici quelques moyens de prévention à envisager : s'hydrater régulièrement, prendre plus de pauses et porter des vêtements adaptés à la température. Si la situation le permet, vous pourriez également utiliser un autre local de l'école qui offre une température plus confortable ou aller travailler à l'extérieur dans un îlot de fraîcheur. Il est aussi possible d'ouvrir les fenêtres et les portes tôt le matin pour laisser entrer la fraîcheur, de baisser les toiles le jour pour empêcher le soleil d'entrer dans votre classe et d'éteindre les appareils électriques inutilisés qui génèrent de la chaleur.

Si, malgré toutes vos précautions, la température dans votre classe est insupportable et que vous éprouvez des symptômes d'un coup de chaleur (mal de cœur, étourdissement, fatigue inhabituelle, mal de tête, etc.) ne tardez pas à le mentionner à votre direction afin qu'elle apporte des mesures correctrices temporaires pour rendre vos conditions de travail plus sécuritaires. Je vous invite aussi à signaler vos symptômes de coup de chaleur via le formulaire de déclaration d'incident et d'accident en utilisant le code QR ci-dessous (vous pouvez aussi cliquer dessus).

Vous aimeriez en apprendre davantage sur le travail à la chaleur? Je vous suggère de lire le [document préparé par la CNESST](#).



Consultation collective



France-Dominique Béland



Thierry Lajeunesse

Pour les enseignantes et enseignants ayant une aide à la classe, il faudra prévoir un moment dans la tâche dans la section des ATP afin de vous coordonner avec la personne en place.

La fin de l'année sert aussi à préparer celle à venir. Ainsi, vous avez peut-être récemment appris que de nouvelles et nouveaux collègues se grefferont à votre équipe, que des projets seront mis en branle dès la rentrée, etc. Tous ces éléments devront être pris en considération pour la consultation collective de la tâche qui doit se tenir en juin ou à la rentrée scolaire.

Par le biais de l'organisme de consultation et de participation des enseignantes et enseignants (AG ou CCEE), la direction procède à la consultation sur toutes les activités professionnelles autres que les cours et leçons ou les activités de formation et d'éveil, soit :

- les activités de la tâche éducative et le temps nécessaire à leur réalisation;
- les autres tâches professionnelles, excluant le travail personnel (TP), et le temps nécessaire à la réalisation de chacune d'elles.

Cette consultation se fait annuellement et le temps nécessaire est établi en heures par année scolaire.

Il faut souligner l'importance de fractionner au maximum les éléments de la tâche pour tendre le plus possible vers le temps réel d'exercice pour tel ou tel élément. Ainsi, nous vous invitons à éviter les regroupements. Par exemple, il serait intéressant de subdiviser les types de rencontres ainsi que les éléments de base de la tâche enseignante comme la planification, la préparation du matériel, la correction, etc. Le fractionnement de la tâche vous permettra de mieux cibler les éléments qui ont pris plus de temps que prévu.

D'autres éléments aussi sont non négligeables et permettent de faire une différence au quotidien, notamment du temps reconnu pour suivre des formations. Il en va de même pour la période de disponibilité pour la suppléance dépannage, pour la consultation, etc.

Certains projets seront mis en place l'an prochain? Intégrez du temps dans votre tâche! Vous prévoyez revoir vos normes et modalités d'évaluation? N'oubliez pas le temps nécessaire pour élaborer les propositions à soumettre à la direction. Avez-vous terminé votre plan d'action pour le projet éducatif? Non? Ajoutez aussi ce temps à votre tâche! Ces éléments prennent du temps et il est primordial de le reconnaître à leur juste valeur.

Pour les enseignantes et enseignants ayant une aide à la classe, il faudra prévoir un moment dans la tâche dans la section des ATP afin de vous coordonner avec la personne en place. Il s'agit d'une nouveauté issue de la nouvelle convention collective 2023-2028 qui sera en vigueur pour la prochaine rentrée scolaire dans certains groupes du préscolaire et du primaire.

Lors de la convention collective 2020-2023, la Fédération autonome de l'enseignement, de concert avec le comité national de concertation, avait élaboré le [Guide d'application de la tâche](#) selon le secteur d'enseignement. Il regorge d'informations pertinentes, n'hésitez pas à le consulter.

A decorative border surrounds the page, featuring various types of leaves in shades of grey and green, interspersed with small red berries and dark grey circular accents.

Au revoir

Au cours des deux dernières années, j'ai eu le privilège de vous représenter et de pouvoir échanger avec vous. J'ai eu l'occasion de croiser des gens extraordinaires pendant mon mandat, qu'il s'agisse de membres du Comité exécutif, d'employées et employés du SEBL ou de membres rencontrés dans divers événements et lors d'échanges individuels. Je suis fière d'être membre du SEBL. Il est maintenant le temps pour moi de retourner en classe! Je quitte la tête haute et continuerai de militer auprès de vous toutes et tous! Madame Caroline Landry prendra le relais au poste de vice-présidente aux finances, au secrétariat et à l'administration. Je lui souhaite un excellent mandat.

Syndicalement vôtre,

Pascale Vinet

Choix du matériel didactique



France-Dominique Béliand



Thierry Lajeunesse (FGJ)



Isabelle Dallaire (EDA-FP-EMC)

Après la répartition de tâche à l'intérieur de l'école, il sera temps de proposer à la direction de votre école le matériel didactique que vous souhaitez utiliser pour la prochaine année. Voici une synthèse de ce qui ressort de la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), de l'entente locale (EL), de la politique du CSSMI (SEJ-08) et des rencontres du comité paritaire de relations de travail du secteur des jeunes sur le sujet.

1^{er} étape : Le conseil d'établissement (CÉ) établit, sur la base de la proposition de la direction, les principes d'encadrement des **coûts** des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe (ex. : cahier d'exercices) et du matériel d'usage personnel (ex. : crayons, gommes à effacer et agendas). Ces principes sont établis en tenant compte du coût réel (SEJ-08).

Attention!

Ces principes ne peuvent avoir pour effet d'obliger un matériel commun, mais ils pourraient par exemple exiger un montant maximum par niveau ou de tendre vers une facture unique. De plus, une direction d'école ne peut établir de principes additionnels à ceux établis par le CÉ comme de fournir le même matériel pour toutes les enseignantes et tous les enseignants d'un même niveau ou d'une même matière (LIP, art. 77.1 et SEJ-08).

2^e étape : Sur proposition des enseignantes et enseignants, la direction d'école approuve (accepte ou refuse sans possibilité de modification) le choix des manuels scolaires et du matériel didactique requis pour l'enseignement des programmes d'études. À défaut de retenir leur proposition, la direction leur fait connaître **par écrit** les motifs qui appuient sa décision. Les enseignantes et enseignants auront 30 jours pour présenter une nouvelle proposition (LIP, art. 96.15 à la FGJ et 110.12 à l'EDA-FP; EL, clause 4-8.08).

Attention!

Une fois les principes établis par le CÉ respectés, le choix du matériel didactique (ex. : cahier d'exercices) est individuel et la consultation doit atteindre les personnes concernées. Or, c'est après la répartition de tâche que les enseignantes et enseignants savent celle qu'ils occuperont l'année suivante. La consultation devrait donc se faire après cette répartition.

L'autonomie professionnelle des enseignantes et enseignants doit être respectée. Ainsi, s'il y a un problème dans votre milieu, contactez-nous rapidement!

Fin de contrat et assurances collectives



Pascale Vinet

C'est la fin de l'année scolaire et, pour plusieurs d'entre vous, c'est aussi la fin de votre contrat d'enseignement. Qu'arrivera-t-il avec vos assurances collectives? Il faut savoir que vos protections seront maintenues jusqu'au 31 août 2024. Le prélèvement de ces primes sera effectué sur le dernier relevé de paie de l'année scolaire, soit celui du 20 juin. Votre dossier sera automatiquement réactivé si vous revenez à l'emploi avant la mi-octobre. Si ce n'est pas le cas, vous recevrez une facture ainsi qu'un communiqué de la part de Beneva vous expliquant les options qui s'offrent à vous.

Intelligence artificielle générative dans l'enseignement :

OPPORTUNITÉS ET DÉFIS



France-Dominique Béland

Ce texte a été rédigé par l'intelligence artificielle générative (*Copilot*). Pour ce faire, il a été demandé d'écrire un article s'adressant aux enseignantes et enseignants portant sur les enjeux liés à l'utilisation de l'intelligence artificielle générative dans un contexte pédagogique.

ATTENTION!

Les informations contenues dans le présent article n'ont pas été vérifiées. Seuls les commentaires, dans les encadrés blancs, représentent l'essence de l'article, soit les observations et mises en garde.

L'intelligence artificielle générative (IA générative) est une technologie qui suscite à la fois fascination et appréhension dans le domaine de l'éducation. Voici un aperçu des enjeux et des possibilités qu'elle offre aux enseignantes et enseignants.

-Copilot

OPPORTUNITÉS PÉDAGOGIQUES

1. PERSONNALISATION DE L'APPRENTISSAGE : L'IA GÉNÉRATIVE PEUT CRÉER DES RESSOURCES ÉDUCATIVES ADAPTÉES AUX BESOINS INDIVIDUELS DES ÉLÈVES. ELLE PERMET DE PROPOSER DES EXERCICES, DES EXEMPLES ET DES SUPPORTS DE COURS PERSONNALISÉS.
2. CRÉATIVITÉ ET DIVERSITÉ : LES ENSEIGNANTS PEUVENT UTILISER L'IA GÉNÉRATIVE POUR GÉNÉRER DES CONTENUS VARIÉS TELS QUE DES EXERCICES, DES QUIZ, DES HISTOIRES, ET DES ILLUSTRATIONS. CELA ENRICHIT L'EXPÉRIENCE D'APPRENTISSAGE DES ÉLÈVES.
3. AUTOMATISATION DES TÂCHES : L'IA GÉNÉRATIVE PEUT ALLÉGER LA CHARGE DE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS EN AUTOMATISANT CERTAINES TÂCHES, COMME LA CRÉATION DE QUESTIONNAIRES OU LA GÉNÉRATION DE RÉSUMÉS.

Dans chaque cas, une révision rigoureuse du contenu est de mise en raison de biais possibles.

Il est important de souligner que les données doivent être exemptes de renseignements personnels puisque l'IA générative n'offre aucune protection; au contraire, elle les utilise!

L'utilisation de l'IA générative, bien que controversée, peut présenter certains avantages et aider dans le quotidien enseignant. Par contre, elle ne peut être prise pour acquis. Il appartiendra donc à l'utilisatrice ou l'utilisateur de s'assurer qu'il n'y a pas de **biais** dans les documents qu'il remettra aux élèves.



Qu'est-ce qu'un biais?

Dans le domaine de l'intelligence artificielle générative, les données d'entrée exercent une influence sur les données de sortie. En d'autres mots, les données ne sont pas vérifiées et peuvent être faussées par certains algorithmes ou manque de diversités d'informations. Ainsi, on observe de nombreux biais raciaux, mais aussi d'autres basés sur l'âge et le sexe.

DÉFIS À RELEVER

1. INTÉGRITÉ ACADÉMIQUE : L'UTILISATION DE L'IA GÉNÉRATIVE SOULÈVE DES QUESTIONS SUR LE PLAGIAT. COMMENT GARANTIR QUE LES TRAVAUX PRODUITS PAR DES SYSTÈMES AUTOMATISÉS SONT ORIGINAUX?
2. FORMATION DES ENSEIGNANTS : TOUS LES ENSEIGNANTS NE SONT PAS FAMILIERS AVEC L'IA GÉNÉRATIVE. IL EST ESSENTIEL DE PROPOSER DES FORMATIONS POUR DÉVELOPPER LEURS COMPÉTENCES NUMÉRIQUES.
3. CONFIANCE ET TRANSPARENCE : LES ÉLÈVES DOIVENT COMPRENDRE COMMENT FONCTIONNE L'IA GÉNÉRATIVE ET AVOIR CONFIANCE DANS SON UTILISATION. LA TRANSPARENCE SUR L'UTILISATION DE CES OUTILS EST PRIMORDIALE.

La question se pose pour le personnel enseignant, mais aussi pour les élèves. En effet, en raison de la facilité d'accès à l'IA générative, il faudra certainement repenser l'évaluation pour éviter que des travaux soient faits à l'extérieur des cours.



D'ailleurs, certains outils sont mis à notre disposition pour détecter l'IA générative, mais ces derniers ne sont pas au point. En effet, il est possible de demander au programme de rédiger un texte comme s'il n'était pas issu de l'IA générative ou de repasser dans divers programmes pour éviter toute trace détectable. Bref, la technologie n'est pas au point.

Dans tous les cas, il est important de souligner qu'il s'agit d'une proposition. Le perfectionnement appartient entièrement aux enseignantes et enseignants.

La transparence doit aussi inclure les enjeux environnementaux qui sont liés à l'utilisation de l'IA générative. Bien que les impacts réels n'aient pas encore été étudiés en raison de la montée fulgurante de cet outil, il est important de souligner que l'eau douce est utilisée pour refroidir les innombrables serveurs et que ces derniers dégagent énormément de chaleur, gaspillant ainsi des quantités phénoménales d'eau potable.

EN SOMME, L'IA GÉNÉRATIVE OFFRE DES PERSPECTIVES PROMETTEUSES POUR L'ÉDUCATION, MAIS SON UTILISATION DOIT ÊTRE RÉFLÉCHIE ET ENCADRÉE. LES ENSEIGNANTS ONT UN RÔLE CLÉ À JOUER DANS CETTE TRANSITION VERS UNE ÉDUCATION PLUS INTELLIGENTE ET CRÉATIVE.

POUR EN SAVOIR PLUS, CONSULTEZ LE RAPPORT DU CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION ET DE LA COMMISSION DE L'ÉTHIQUE EN SCIENCE ET EN TECHNOLOGIE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

RÉFÉRENCE : INTELLIGENCE ARTIFICIELLE GÉNÉRATIVE EN ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : ENJEUX PÉDAGOGIQUES ET ÉTHIQUES

À l'inverse, l'enseignement de la sobriété technologique pourrait aussi être intégré. L'autonomie professionnelle reste la clé!

Mot d'adieu

Épicurienne et rassembleuse, nous pouvions toujours compter sur Claudine pour nous organiser de belles soirées. Avec Claudine le plaisir est toujours au rendez-vous! Bonne retraite ma voisine de bureau!

- **Thierry Lajeunesse**

Merci pour tout le travail effectué particulièrement auprès du personnel enseignant précaire et EHDA. Tu es une source de confiance. Ta personnalité a toujours su aider, rassurer et mettre en confiance. Merci pour ta façon d'exercer le syndicalisme de « proximité ».

- **Michel Paquette, ton ex-collègue du SESMÎ, mais surtout, ton ami**

Quelle chance d'avoir pu travailler avec toi au SEBL! Tu es une personne engagée, passionnée, rigoureuse et à l'écoute des membres. Merci pour les découvertes!

- **Pascale Vinet**

Ce fut un immense privilège de travailler avec toi. Ta passion, ton intérêt pour les membres et ton sens du travail d'équipe vont nous manquer. Bonne retraite!

- **Dominique Sauvé**

Je vais m'ennuyer de ma présidente d'assemblée de CE dans la lune et de ma préposée aux restos!!

- **France-Dominique Béland**

Profite bien du soleil, de ta famille et de tes amis. Je te souhaite une merveilleuse retraite. Je t'invite au Zibo quand tu veux!

- **Sabrina Charbonneau-Carmel**

Membres du SEBL,

C'est avec une profonde émotion que je vous écris ce dernier petit mot, alors que je m'appête à prendre ma retraite, le 30 juin prochain.

Durant ces 13 années en tant que vice-présidente du Syndicat de l'enseignement des Basses-Laurentides (dont 2 au sein du SESMI), j'ai eu l'immense privilège de vous informer, de vous représenter et de vous soutenir. Votre confiance et votre engagement ont été une source constante de motivation pour moi. Ensemble, nous avons traversé des moments de défis et de victoires, toujours guidés par la défense de nos droits et par la volonté de pouvoir mener nos élèves au plus fort de leur capacité.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers mes collègues de travail, dont l'engagement et l'esprit d'entraide sont exemplaires. Tout particulièrement à l'équipe de ces dernières années : Christine, Dominic, Dominique, France-Dominique, Judith, Julie, Julie Alexandra, Isabelle, Nathalie, Pascale, Philippe, Stéphanie et Thierry. Travailler à vos côtés a été une expérience enrichissante et inspirante. Vous avez tous contribué à créer un environnement de travail où la solidarité et le soutien mutuel sont au cœur de nos actions.

C'est avec beaucoup d'émotion que je quitte mes fonctions pour entamer ce nouveau chapitre. Je suis infiniment reconnaissante pour les moments partagés, les combats menés et les succès obtenus ensemble.

Merci de m'avoir permis de servir le SEBL, j'en suis très fière! Je vous souhaite à toutes et tous de continuer à porter fièrement les valeurs qui nous unissent.

Avec toute ma gratitude et mes meilleurs vœux pour l'avenir,

Claudine Fournier

À toi Claudine, bonne retraite ! Cela me fait chaud au cœur de savoir que je vais te remplacer. Je vais garder près de moi tous ces précieux conseils que tu m'as transmis. Ton but premier du service aux membres, ton écoute auprès d'eux et l'aide que tu apportes pour améliorer le quotidien des enseignant(e)s resteront à mes côtés pour poursuivre tout ce que tu as bâti.

- **Marjolaine Landry**

Ton écoute et ta bonne humeur nous manqueront. Tu es une personne exceptionnelle! Profite de ces moments plus que mérités!

- **Marie-Ève Forest**

À quelques jours de ton départ pour la retraite, j'ai envie qu'on se remémore quelques souvenirs vécus ensemble. Te souviens-tu de... ouais... ça sert à rien d'aller plus loin...

- **Nathalie Bouyer**

Profites-en bien et n'oublie pas de passer nous voir... Si tu as le temps!

- **Julie Alexandra Yelle**

Ça été un privilège de te côtoyer et de travailler avec toi au cours de ces deux dernières années. Tu as été pour moi un modèle de rigueur et de professionnalisme. Bonne retraite!

- **Dominic Gélinau**

Merci Claudine pour tous les services rendus auprès des membres! Tu as aidé plusieurs personnes qui avaient des inquiétudes et qui cherchaient des solutions.

- **Pascal Morand**

Rigoureuse, professionnelle, à l'écoute et empathique, Claudine c'est tout cela à la fois. Ce fut un grand bonheur de travailler à ses côtés. Belle, douce et excitante retraite à cette femme fantastique!

- **Anik Roussin**

Claudine, c'est une force de la nature. Elle trouve toujours des solutions, car elle est engagée et passionnée. Bonne retraite bien méritée mon amie!

- **Jennifer Voyer**

Qu'en est-il des montants à recevoir en cette fin d'année?



Pascale Vinet

Ajustement 10 mois accumulé

Tout d'abord, il faut savoir que le salaire des enseignantes et enseignants est réparti sur l'ensemble de l'année, soit 260 jours. Or, ce ne sont que 200 jours qui sont travaillés, ce qui explique les deux dénominateurs que l'on peut observer sur les relevés de paie. Ainsi, à la fin de l'année scolaire, la différence entre le salaire versé ($1/260$) et le salaire dû ($1/200$) est remise. C'est ce que l'on appelle l'ajustement 10 mois. Le détail de cette différence se retrouve d'ailleurs sur vos relevés de paie, à droite, dans le tableau des banques de congés.



Enseignantes et enseignants à statut précaire

Sur la paie du 20 juin 2024, vous recevrez l'entièreté de votre ajustement 10 mois, soit le montant indiqué dans la colonne de droite sur votre relevé de paie. De plus, vous recevrez le remboursement des journées de maladie monnayables restantes ($1/200$ de votre salaire annuel par jour) sur la paie du 4 juillet 2024.

Enseignantes et enseignants permanents

Le montant de l'ajustement 10 mois sera réparti également durant l'été, sur les paies du 4 juillet 2024, du 18 juillet 2024, du 1^{er} août 2024 et du 15 août 2024. De plus, vous recevrez, sur la paie du 4 juillet 2024, le remboursement des journées de maladie monnayables restantes à raison de $1/200$ de votre salaire annuel par jour. Pour avoir une idée approximative du montant de vos paies d'été, il vous suffit donc de prendre le montant total de votre ajustement 10 mois et de le diviser en 4 paies.

Départ à la retraite



Pascale Vinet

Vous songez à prendre votre retraite d'ici le 30 juin 2026? Vous êtes déjà inscrite ou inscrit à un programme de retraite progressive?

Les séminaires de planification à la retraite offerts par l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE) ont été conçus pour vous! Les sujets suivants seront abordés : les régimes de retraite (RRQ et RREGOP), les finances et l'assurance maladie et l'assurance vie. Si vous souhaitez vous inscrire, complétez le formulaire entre le 25 juin et le 3 octobre 2024 sur le site de l'APRFAE. Faites vite, les places sont limitées!



APRFAE

Séances d'affectation

EDA-FP-EMC



Événement	Date et lieu	Action
Évaluation	Au plus tard le 25 mai 2024	Les directions informent le personnel enseignant de leur évaluation pour 2023-2024.
	Au plus tard le 7 juin 2024	La personne faisant l'objet d'une évaluation négative peut demander, par écrit, une révision de la décision au SRH avec motifs à l'appui.
	Au plus tard le 20 juin 2024	Réponse du SRH aux demandes de révision à la suite d'une évaluation négative.
Liste de rappel	Début juin	Parution de la version préliminaire des listes de rappel.
	Au plus tard le 4 juin 2024	Demande de révision du service cumulé en utilisant le formulaire RH-E-0304-AM-11 au SRH.
	Mi-juin	Parution de la version officielle des listes de rappel.
Séance d'affectation pour la formation professionnelle	4 juin 2024 Séance virtuelle Branchement : 16 h 15 Début de la séance 16 h 30	Postes à temps partiel (administration, commerce et informatique).
Séance d'affectation pour le milieu carcéral	11 juin 2024 Séance virtuelle Branchement : 16 h 15 Début de la séance : 16 h 30	Postes à temps partiel (toutes les spécialités)
Séance d'affectation pour l'éducation des adultes	6 août 2024 Séance virtuelle Branchement : 9 h Début de la séance : 9 h 15	Postes à temps partiel (toutes les spécialités).



- Si vous ne pouvez assister à la séance, vous devez donner une procuration écrite à une ou un collègue employé du CSSMI et mettre en copie conforme Nicole Lebel (nicole.lebel@cssmi.qc.ca). Nous vous suggérons également de nous mettre en copie conforme de ce courriel (isabelle.dallaire@lesebl.ca). Cette procuration permettra à la personne de parler en votre nom.
- Lors de la séance d'embauche, vous pouvez décider de passer votre tour. Cela aura pour effet de suspendre votre droit de choisir un poste jusqu'à la fin de la séance. Cette suspension du droit de choisir s'éteindra à la fin de la séance et cette façon de faire ne sera pas considérée comme un refus.
- L'enseignante ou l'enseignant absent à la séance sera considéré non disponible pour la durée de l'année scolaire, à moins d'aviser le Centre de services du contraire par écrit.

Séances d'embauche Primaire



Événement	Date et lieu	Action
Évaluation	Au plus tard le 25 mai 2024	Les directions informent le personnel enseignant de leur évaluation pour 2023-2024.
	Au plus tard le 7 juin 2024	La personne faisant l'objet d'une évaluation négative peut demander, par écrit, une révision de la décision au SRH avec motifs à l'appui.
	Au plus tard le 14 juin 2024	Réponse du SRH aux demandes de révision à la suite d'une évaluation négative au primaire.
Liste de priorité	Début juin	Parution de la version préliminaire de la liste de priorité.
	Au plus tard le 7 juin 2024	Demande de révision du service cumulé au SRH en utilisant le formulaire RH-E-0304-AM-11 .
	Fin juin	Parution de la version officielle de la liste de priorité.
Séance d'embauche	26 juin 2024 Séance virtuelle Branchement : 8 h 15 Début de la séance : 8 h 30	<p>Poste à 100 %[1] (réguliers et partiels, incluant les contrats jumelés).</p> <p>Ordre des champs : 32, 7, 6, 5, 4A, 1B, 1A, 3 et 2</p> <p>Pour toute information en lien avec les postes convoités, veuillez visiter le site Internet de l'établissement ou contacter la direction.</p> <p>Les directions seront disponibles via des rencontres Teams individuelles, 30 minutes avant le branchement de la séance.</p> <p>[1] Les enseignantes et enseignants qui se sont affectés lors de cette séance ne pourront changer d'affectation lors de la deuxième séance, à moins que ce ne soit pour occuper un nouveau poste régulier (permanence).</p>
	4 juillet 2024 2e séance d'embauche Séance virtuelle Branchement : 8 h 15 Début de la séance : 8 h 30	<p>Nouveaux postes à 100 % (réguliers et partiels, incluant les contrats jumelés).</p> <p>Postes à temps partiel à moins de 100 %.</p>
Affectation pour la banque de candidature	À partir du 27 juin 2024	<p>Tous les postes restants après les séances d'embauche du primaire.</p> <p>Les candidates et candidats sélectionnés seront contactés par téléphone.</p>

Votre SEBL est disponible pour répondre à vos questions lors des séances d'embauche!

Séances d'embauche Secondaire



Événement	Date et lieu	Action
Évaluation	Au plus tard le 25 mai 2024	Les directions informent le personnel enseignant de leur évaluation pour 2023-2024.
	Au plus tard le 7 juin 2024	La personne faisant l'objet d'une évaluation négative peut demander, par écrit, une révision de la décision au SRH avec motifs à l'appui.
	Au plus tard le 20 juin 2024	Réponse du SRH aux demandes de révision à la suite d'une évaluation négative au secondaire.
Liste de priorité	Début juin	Parution de la version préliminaire de la liste de priorité.
	Au plus tard le 7 juin 2024	Demande de révision du service cumulé au SRH en utilisant le formulaire RH-E-0304-AM-11 .
	Fin juin	Parution de la version officielle de la liste de priorité.
Séance d'embauche	20 juin 2024 Séance virtuelle Branchement : 17 h 15 Début de la séance : 17 h 30	<p>Poste à 100 %[1] (réguliers et partiels, incluant les jumelages de tâches).</p> <p>Ordre des champs : 22B, 22A, 17, 14, 13B, 13A, 12, 11, 10, 9, 8B, 8A, 1.</p> <p>Les directions seront disponibles via des rencontres Teams individuelles, 30 minutes avant le branchement de la séance.</p> <p>[1] Les enseignantes et enseignants qui se sont affectés lors de cette séance ne pourront changer d'affectation lors de la deuxième séance, à moins que ce ne soit pour occuper un nouveau poste régulier (permanence).</p>
	8 août 2024 Séance virtuelle Branchement : 13 h 45 Début de la séance : 14 h	<p>Nouveaux postes à 100 % (réguliers et partiels, incluant les jumelages de tâches).</p> <p>Postes à temps partiel à moins de 100 %.</p>
Affectation pour la banque de candidature	À partir du 21 juin 2024	<p>Tous les postes restants après les séances d'embauche du secondaire.</p> <p>Les candidates et candidats sélectionnés seront contactés par téléphone.</p>

Votre SEBL est disponible pour répondre à vos questions lors des séances d'embauche!

A vibrant tropical-themed illustration featuring a toucan with a large orange and yellow beak on the left. The background is decorated with various fruits including a pineapple, a banana, a slice of watermelon, a slice of kiwi, and a slice of orange. There are also green tropical leaves scattered throughout. The text is centered on a light yellow background.

NOUS SERONS FERMÉS

du 3 juillet au au 18 août 2024 inclusivement.

PENDANT NOTRE ABSENCE,

**SI VOUS AVEZ UNE URGENCE, TÉLÉPHONEZ AU 450 979-4613 OU
ÉCRIVEZ À SYNDICAT@LESEBL.CA. NOUS VOUS REJOINDRONS LE
PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE.**

Dates importantes

7 juin 2024	Conseil de négociation	Laval
11 juin 2024	Séance d'affectation au carcéral	Teams 16 h 30
12, 13 et 14 juin 2024	Conseil de négociation	Gatineau
20 juin 2024	Séance d'embauche au secondaire	Teams 17 h 30
24 juin 2024	Congé	SEBL Fermé
26 juin 2024	Séance d'embauche au primaire	Teams 8 h 30
28 juin 2024	Dernière journée des profs	
1er juillet 2024	Congé	SEBL Fermé
3 juillet 2024	Fermeture des bureaux pour la période estivale	
4 juillet 2024	Séance d'embauche au primaire	Teams 8 h 30
6 août 2024	Séance d'affectation à l'EDA	Teams 8 h 30
8 août 2024	Séance d'embauche au secondaire	Teams 14 h